



HAL
open science

Haoussa

Bernard Caron

► **To cite this version:**

Bernard Caron. Haoussa. Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil et Alain Peyraube. Dictionnaire des Langues, Presses Universitaires de France, pp.263-269, 2011. halshs-00643960

HAL Id: halshs-00643960

<https://shs.hal.science/halshs-00643960>

Submitted on 27 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Haoussa

Bernard CARON

INALCO - LLACAN (UMR 7594)

I. Contexte historique et culturel

Le haoussa appartient à la branche tchadique des langues chamito-sémitiques (l'‘Afroasiatique’ de Greenberg). Alors qu'aucune autre des plus de 170 langues tchadiques ne dépasse les 200 mille locuteurs, on estime que le haoussa est parlé par environ 50 millions de personnes, dont les $\frac{3}{4}$ habitent le Nigeria. Le pays haoussa proprement dit s'étend à cheval sur la frontière entre le Niger et le Nigeria, mais des communautés haoussa se sont implantées au Soudan, au Cameroun, au Togo et au Ghana. D'autre part, les commerçants haoussa sont présents dans tous les grands centres urbains d'Afrique de l'Ouest, et jusqu'en Afrique du Nord (Tripoli, etc.). Actuellement, le peuple haoussa, formé par absorption de populations d'origine diverse, se définit avant tout par sa langue. Ce phénomène d'absorption de populations non-haoussaphones se poursuit aujourd'hui à un rythme soutenu qui laisse des traces dans la langue. Ainsi au Nigeria, dans les états de Bauchi et de Zaria, le genre grammatical n'est plus marqué. On observe une faible différenciation dialectale, d'ouest en est, par bandes orientées Nord-Sud, avec deux grands groupes dialectaux : les dialectes l'Ouest (Sokoto), et les dialectes de l'Est (Kano). Kano a été choisi comme référent pour la standardisation de la langue. Le lieu de plus grande différenciation et là où sont présents les traits les plus ‘archaïsants’ est Sokoto, que l'on peut donc supposer être le centre de la diffusion dialectale de la langue.

Le berceau du peuple haoussa est la montagne de l'Aïr, au Niger. Le déplacement du Nord vers le Sud s'est effectué sous la pression des populations touareg chassées par la désertification du Sahara. On situe au 14^e siècle la formation des cités-états haoussa dans leur position actuelle. A la suite du *djihad* lancé par Shehu Usman Dan Fodio de 1804 à 1812, le califat de Sokoto a supplanté les vieux royaumes haoussa *habe*.¹ C'est à cette époque qu'est née la poésie islamique d'expression haoussa écrite en *ajami*², premières traces écrites de la langue haoussa. La colonisation britannique, avec la généralisation et la standardisation de l'orthographe haoussa en alphabet latin, a vu la naissance d'une presse et d'une littérature imprimée. La production actuelle comprend un journal qui paraît régulièrement deux fois par semaines (*Gaskiya Ta Fi Kwabo*), des romans, de la poésie, des pièces de théâtre, des manuels scolaires, des affiches politiques et publicitaires, des livrets d'information sanitaire, etc.

II. Phonétique - Phonologie

La syllabe haoussa est de structure CV ; CVC ; CVV. La consonne initiale inclut l'occlusion glottale, non notée dans l'orthographe. VV note une voyelle longue ou une diphtongue.

1. Le mot haoussa **habe** désigne les souverains haoussa non musulmans.
2. *Ajami* est le nom donné à l'alphabet arabe adapté pour la notation des langues africaines.

5 timbres fondamentaux pour 3 degrés d'aperture, doublés par le trait de longueur, donnent dix voyelles pures. Les deux diphtongues **ai** (réalisée [ai] ou [ei] selon les contextes) et **au** complètent le système vocalique : **i/ii, u/uu, e/ee, o/oo, a/aa, ai** et **au**.

La réalisation phonétique, et en particulier le timbre de la voyelle, est influencée par la longueur et la position dans l'énoncé. Ainsi, les voyelles brèves seront-elles plus ouvertes, plus centrales, moins arrondies que les voyelles longues. A la pause, les voyelles brèves sont réalisées avec la même qualité que les voyelles longues, mais sont plus brèves, et suivies d'une occlusion glottale.

Le système consonantique du haoussa tient du chamito-sémitique les traits suivants : un grand nombre de consonnes (33 et plus selon les dialectes) et une opposition tripartite : sourd/sonore/glottalisé (injectives ou éjectives), le troisième terme correspondant aux emphatiques des langues sémitiques : **ḥ** (vs. **p** et **b**), **ḏ** (vs. **t** et **d**), **ḵ** (vs. **k** et **g**), **ṣ** = [sʔ] (vs. **s** et **z**), 'y = [ɣ] (vs. **y** = [j]), auxquels s'ajoute à l'ouest [cʔ] (vs. **c** = [tʃ] et **j** = [dʒ]). Le haoussa présente une série de labialisées (**kw, gw, kw**) et une série de palatalisées (**ky, gy, ky**). Contrairement à d'autres langues tchadiques, il n'a pas de prélabialisées. Le haoussa standard oppose un **r** = [ʁ] latéral rétroflexe à un battement à **ř**, vibrante roulée (la pointe de la langue produit des vibrations au niveau des alvéoles supérieures). Signalons enfin que le haoussa a des consonnes longues, ou géminées. /f/ est une labiale réalisée de façon différente selon les dialectes et sociolectes : [hw] à l'ouest ; [f] ou [p] à l'Est. Devant les voyelles d'avant (**i** et **e**), sauf dans les emprunts récents, **t, d, z, s** et **w** sont palatalisés, et remplacés respectivement par **c, j = [dʒ], sh = [ʃ]** et **y = [j]**.

Le haoussa distingue deux niveaux tonals, bas (B) que nous notons par un accent grave sur la première lettre notant la voyelle de la syllabe, et haut (H) non noté. Un ton tombant (T) résultant de la suite sur une même syllabe d'un ton H et d'un ton B est noté par un accent circonflexe sur la voyelle.

Le haoussa est caractérisé par le phénomène de *downdrift* : les tons H et B que l'on trouve dans une phrase baissent régulièrement tout le long de cette phrase. Une suite ininterrompue de tons hauts ou de tons bas, restent sensiblement sur le même niveau, mais avec une légère baisse de la hauteur du début à la fin de la phrase. Cependant, dans une phrase où il y a à la fois des tons H et B, un ton H suivant un ton B sera plus bas qu'un ton H précédant ce ton B. Les tons bas de cet énoncé restent sensiblement à la même hauteur, jusqu'à la fin de l'énoncé où ils ont tendance à descendre plus bas.

L'intonation de la question totale suit le contour intonatif de base de l'assertion avec deux différences : la hauteur moyenne de la phrase est relevée avec un abaissement successif des tons hauts inférieur à ce que l'on observe dans le cas de l'assertion ; la dernière syllabe H est relevée plus haut qu'une syllabe H d'énoncé assertif normal, et si elle est suivie d'une syllabe B, celle-ci ne descend pas aussi bas qu'un ton B ordinaire. Si aucun ton B ne suit le ton H, celui-ci redescend comme un ton tombant.

Klingenheben (1927/28) a mis au point quatre lois rendant compte de la mutation consonantique des consonnes en fin de syllabe : (i) labiale > [w] ; (ii) coronales > [ř/I] ; (iii) dorsales > [w] ; (iv) nasales > [ŋ]. Les trois premières règles s'appliquent entre deux syllabes à l'intérieur du mot ; la dernière en finale de mot. Quelques exemples :³

- (i) **sauroo**, "moustique" < **sabroo** ; **zaunàa**, "s'asseoir" < **zamnàa** ;
- (ii) **ařnèe**, "païen" < **asinèe** ; **hařshèe**, "langue" < **halshèe** ;
- (iii) **haurèe**, "dent" < ***hařrèe** (cf. pl. **hařòorii**) ; **talàutaa**, "pauvreté" < ***talak-taa** (cf. **talàkà**, "pauvre") ;
- (iv) **[mùtùŋ]**, "homme" (cf. **[mùtumìn nàŋ]**, "cet homme") ; **[maalàŋ]**, "Monsieur" (cf. **maalàmii**, "professeur")

On peut ordonner ces règles dans le temps. Les deux dernières sont les plus anciennes, et concernent la totalité du territoire haoussa. On ne peut les restituer que par la morphologie (formation du plur., dérivation). La deuxième concerne également l'ensemble du territoire haoussa, mais détermine un clivage entre dialectes de l'est (Kano, etc.) et dialectes de l'ouest (Sokoto, etc.) : à l'est les coronales ont muté en [ř] ; à l'ouest, en [I]. La première règle, la plus récente, ne s'est appliquée qu'aux dialectes de l'est.

3 Les formes résultant de l'application de la règle sont celles du HS. Les formes d'origine, quand elles sont toujours observables, sont celles du HW, en l'occurrence celui de l'Ader. (Caron, 1991)

III. Morphologie

A. Structure du mot

Tout mot haoussa se décompose en : radical + affixe. L'affixe est formé au minimum d'une voyelle finale et d'un schème tonal (ST) associé. Soit le mot *professeur*. Le radical **maalam-**, donne **maalàmii** (masc. : suff. -ii ; ST HBH), **maalàmaa** (fém. : suff. -aa ; ST HBH), **màalàamai** (pl. ; suff. -ai ; ST BH⁴). Soit la notion d'“appuyer”. On associera au radical **dangan-** le verbe **dangànaa** (v.tr. : suff. -aa ; ST HBH variable), le verbe dérivé **dàngantàa** (par le suff. -t), “être relié à, comparable à” (v.tr. suff. -t-aa ; ST BHB variable), le nom dérivé **dàngantakàa**, “la relation” (fém. : suff. -takaa ; ST BHB). L'affixe peut comprendre un infixé. Les infixés sont courants dans la formation du plur. nominal. Soit le nom **biřnii**, “la cité”, pl. **biřàanee** (radical **biřn-** ; infixé -aa- ; suff. -ee ; ST HBH). On ne dénombre que deux préfixes : le préfixe **ma-** intervenant dans la dérivation des noms d'agent, de lieux et d'instrument et le préfixe **ba-** servant à former les ethnonymes.⁵

B. Cas, genre et nombre

Les fonctions syntaxiques étant marquées par la position des termes, le haoussa n'a pas de cas.⁶ Comme on peut le voir dans les exemples ci-dessus, le système nominal haoussa est organisé autour de l'opposition masc./fém./plur., le fém. étant le terme marqué. Ainsi, la Particule d'actualisation (Pac, traduite “c'est...”) s'accorde-t-elle avec le terme nominal actualisé. Ses formes sont **nee** pour le masc. et le plur., **cee** pour le fém..⁷ Dans le syntagme complétif, la Particule d'Annexion (PAn), suffixée au terme déterminant, s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel elle est suffixée : fém. *-t⁸ ; masc. et pl. -n. : **gidan (gidaa-n) sarkii**, “la maison (masc.) du chef”, **gidàajen (<gidàajee-n) sarkii**, “les maisons (pl.) du chef” ; **mootàř (mootàa-t) sarkii**, “la voiture (fém.) du chef”. On retrouve cette organisation dans le système des pronoms indépendants ou pronoms emphatiques :

1sg.	nii	“moi”	1pl.	muu	“nous”
2sg. masc.	kai	“toi”	2pl.	kuu	“vous”
2sg. fém.	kee	“toi”			
3sg. masc.	shii	“lui”	3pl.	suu	“eux”
2sg. fém.	ita	“elle”			

C. Temps, aspect, voix et mode

La conjugaison du verbe est marquée par un mot antéposé au verbe, rassemblant les marques personnelles (marque de sujet), aspecto-temporelles et modales (Indice de Personne-Aspect-Mode, ou IPAM). Le cœur de ce système est aspectuel, avec l'opposition Accompli/Inaccompli/Aoriste. L'Inaccompli est formé d'une marque personnelle suivie d'une particule locative, et d'une forme nominale de prédicat (Nom Verbal, Participe, Nom d'Action) qui forme un syntagme d'annexion avec le comp. d'obj. qui le suit éventuellement. Il est de formation plus récente que l'Accompli et l'Aoriste qui sont des conjugaisons verbales. L'Aoriste désigne une conjugaison hors opposition Accompli-Inaccompli, marquant un décrochage par rapport aux coordonnées de la situation d'énonciation. C'est la marque de la subordination aspecto-temporelle (correspondant au mode subjonctif de certaines langues), de l'injonction, des récits ethnographiques (ex. : recettes de cuisine). C'est également un aspect anaphorique, reprenant une première conjugaison dans les suites de

4 Nous adoptons les conventions de la phonologie suprasegmentale. Notons qu'en haoussa, le schème tonal s'applique de droite à gauche, en désaccord avec le principe du contour obligatoire.

5 Cf. *infra*, la partie consacrée à la dérivation.

6 On signalera néanmoins que Parsons a utilisé les noms des cas pour désigner les fonctions syntaxiques du haoussa (voir en particulier le Datif).

7 Les formes correspondantes sont *naa/taa* à l'Ouest, le *cee* résultant d'une palatalisation de la consonne devant consonne d'avant. On retrouve ainsi le /t/ du fém. caractéristique du chamito-sémitique.

8 Le *-t se réalise -ř en haoussa standard, et -C (consonne s'assimilant à la consonne initiale du mot suivant) en haoussa de l'ouest.

proposition de même statut aspecto-temporel. S’ajoutent à cette triade deux futurs. Le plus courant, le Futur II est formé par grammaticalisation d’une particule directionnelle (**zâa**), apparentée aux verbes **jee**, **zoo**, **zakà**, “aller/venir”. C’est une conjugaison verbale en haoussa de l’est, nominale en haoussa de l’ouest. Le Futur II tend à prendre la place du Futur I, plus rare, dérivé d’un ancien Inaccompli. Enfin l’Habituel est formé par la combinaison d’une marque personnelle avec la particule **kàn**. Ce système aspecto-temporel se dédouble en marquant la dépendance syntaxique : les Accompli I, Inaccompli I et Aoriste sont incompatibles avec la dépendance syntaxique (questions partielles, subordinées relatives et propositions dont un élément est focalisé), et sont alors remplacés respectivement par les Accompli II, Inaccompli II et Futur II. L’Accompli II sert également de narratif. On retrouve dans la conjugaison les distinctions de nombres, genre et personnes vues pour les pronoms indépendants, plus une quatrième personne, indéfinie correspondant au “on” du français. Nous donnons des exemples de conjugaison à la troisième personne du fém. singulier du verbe **sàyaa**, “acheter”, Nom Verbal **sàyee** (masc.) ; **naamàa** “viande” :

Accompli I	taa sàyi naamàa	“elle a acheté de la viande” ⁹
Accompli II	ta sàyi naamàa	“(…) elle a acheté de la viande”
Inaccompli I	tanàa sàyen naamàa	“elle achète de la viande”
Inaccompli II	takèe sàyen naamàa	“(…) elle achète de la viande”
Aoriste	tà sàyi naamàa	“qu’elle achète de la viande”
Futur I	tâa sàyi naamàa	“elle achètera de la viande”
Futur II	zaa tà sàyi naamàa	“elle va acheter de la viande”
Habituel	takàn sàyi naamàa	“elle achète généralement de la viande”

D. Classes morphosyntaxiques

Le lexique haoussa s’organise autour de la distinction Nom/Verbe. (Parsons, 1960) subdivise les noms en Nominaux Indépendants (NI, ou substantifs), Nominaux Dépendants (ND, ou adjectifs) et Nominaux Obliques (NO, ou adverbes). Il distingue d’autre part, trois autres classes moins étendues lexicalement, et dont les membres ont des propriétés complexes qui les apparentent à certaines des premières classes de nominaux : les Pronominaux, les Nominaux Qualificatifs et les Numéraux.

1. Verbes

La plus grande partie des verbes haoussa sont dissyllabiques ou trisyllabiques, avec une nette prépondérance des premiers. 19 verbes, d’un emploi très fréquent, ont au moins une forme monosyllabique (**yi**, “faire” ; **ci**, “manger” ; **shaa** “boire”, etc.). Les verbes dérivés peuvent compter jusqu’à 7 syllabes.

Les verbes haoussa se regroupent en 7 classes morpho-phonologiques traditionnellement appelées degrés (d°1 à d°7).¹⁰ Les degrés sont définis par leur suff. et leur schème tonal, par ailleurs soumis à des variations contextuelles. Les trois premiers degrés sont dits primaires, et les autres dérivés. Pour compléter le tableau, les monosyllabes formeront le d°0.

d°0	ci ; shaa	manger ; boire		
d°1	kaamàa	attraper		
d°2	sàyaa	acheter		
d°3	fita	sortir		
d°4	sayèe	tout acheter	-ee	achèvement
d°5	sayañ	vendre	-añ	causatif
d°6	sayoo	aller acheter et revenir	-oo	directionnel
d°7	sàyu	être (finalement) vendu/acheté	-u	passif ¹¹

9 Cela pourra également se traduire, en fonction du contexte : “elle achète” ou “elle achètera”. Cette indifférence à la référence temporelle se retrouve à l’Inaccompli et à l’Aoriste.

10 Terme utilisé par Claude Gouffé pour traduire les *grades* de Parsons.

11 Cette dérivation ne recouvre que partiellement les emplois du passif indo-européen. Il s’y ajoute des nuances modales, et de nombreux verbes que nous appelons déponents sont dépourvus de la composante agentive du passif.

En choisissant la forme devant objet nominal à l'Accompli des degrés primaires, P. Newman présente un classement des formes lexicales des verbes haoussa en deux classes vocaliques i/a qui correspondent aux classes ə/a reconstruit par R. Schuh pour le proto-tchadique, et permet d'intégrer certaines 'exceptions' (ex/ **taashì**, "se lever")

	a	i
H	shaa	ci
HB	kaamàa	taashì
BH	fìta	sàyi

2. Noms

Marques morphologiques du pluriel : La complexité et le grand nombre des procédés morphologiques mis en jeu empêchent de prédire la forme du plur. d'un mot à partir de son singulier. Selon les auteurs, on peut dénombrer plus de cinquante classes de plur. On rend compte de leur formation par l'adjonction de suff. imposant un schème tonal spécifique au nom plur. formé, après chute de la voyelle finale du nom singulier, le tout pouvant être accompagné d'infixation, gémination ou reduplication.

Marques morphologiques du genre : On relève en haoussa une forte tendance statistique à associer au fém. une voyelle finale en /a/. On trouve cependant quelques noms fém.s ne se terminant pas en /a/ (**màcè**, la femme ; **tèeku**, la mer), les noms masc.s terminés en /a/ étant moins rares (**gàbaa**, "la poitrine", **gidaa**, "la maison").

3. Adjectifs

Les adjectifs du haoussa (ND) ont toutes les propriétés morphologiques des noms. Ils apparaissent dans trois constructions différentes : (i) en fonction épithète (en position pré-nominale ou post-nominale) (ii) en fonction attributive. Soit l'adjectif : **farii** (m. ; f. **faraa** ; pl. **faràaree**) : *blanc*. La construction épithète post-nominale se fait par parataxe : **dookii farii**, "cheval blanc" ; **goodiyaa faraa**, "jument blanche" ; **dawaakii faràaree**, "chevaux blancs". La construction épithète pré-nominale fait intervenir la PAn -n/*-t (cf. *supra*) pour former un syntagme d'annexion, resp. : **farin dookii**, **farā goodiyaa**, **faràaren dawaakii**. La fonction attributive fait intervenir la PAc **nee/cee** : **Dookìn farii nèe**. **Goodiyār faraa cèe**. **Dawaakīn faràaree nèe**. "Le cheval est blanc.", etc.

4. Adverbes

On appellera adverbe tout mot ou locution figurant en fonction de complément circonstanciel. Parmi ceux-ci, mentionnons un certain nombre de mots formés par dérivation à partir de Noms Indépendants, essentiellement par abrègement de la voyelle finale : **baaya**, "derrière" (cf. **baayaa**, "le dos"), quelquefois accompagné d'un changement de timbre : **ḍakà**, "dans la case" (cf. **ḍaakii**, "la case").

5. Prépositions

Le haoussa possède peu de vraies prépositions : **à**, "à, dans" ; **dàgà**, "de, en provenance de" et **yà**, **wà**, **ì**, "comme, vers". A part ces quelques exemples, il a recours à des formes dérivées de NI, généralement de noms de parties du corps : **gàban**, "devant" (cf. **gàbaa**, "la poitrine"). Le syntagme prépositionnel est en fait un syntagme complétif dont le nom de partie du corps est la tête : **gàban ḍaakii**, "devant la case", (*lit. poitrine+PAn case*).

E. Processus dérivationnels

Si le haoussa utilise peu la composition, il possède divers processus dérivationnels très actifs. Nous n'en citerons qu'un, caractéristique des langues chamito-sémitiques : la formation des noms

d'agent, d'instrument et de lieu. D'un radical verbal, on peut tirer, si le sens s'y prête, un nom d'agent, d'instrument ou de lieu qui aura le préfixe **ma-**. Le suff. est —**ii** pour les noms d'instrument, —**aa** pour les noms de lieu. Leur ST est le même (H) ainsi que leur plur. (suff. **-ai**, ST BH). Les noms d'agent ont le ST HBH ; le suff. varie en genre et en nombre : masc. **-ii**, fém. **-iyaa**, pl. **-aa**. Noms d'agent : **ma-dīnk-ii**, “le tailleur” (f. **ma-dīnk-iyaa** ; pl. **ma-dīnk-aa**, de **dīnk-àa**, “coudre”) ; noms de lieu : **ma-jeem-aa**, “la tannerie” ; noms d'instrument : **ma-jeem-ii** : “le racloir à peau” (pl. **mà-jèem-ai**, de **jeem-àa**, “tanner”).

IV. Syntaxe et sémantique

A. Le syntagme nominal

A l'intérieur du syntagme nominal les déterminants sont préposés ou postposés au nom qu'ils déterminent, avec lequel ils forment ou non un Syntagme d'Annexion par l'intermédiaire de la PAn **-n/*-t** :

préposés sans PAn : déictiques : **wannàn mootàa**, “cette voiture” ; **wani**¹² : **wata mootàa** : “une certaine voiture” ; **duk**¹³ : **duk mootàa** : “toute la voiture” ; *indéfinis* : **koowàcè mootàa** : “chaque voiture”

préposés avec PAn : adjectifs : **baka + ř mootàa**, “voiture noire”

postposés sans PAn : adjectifs : **mootàa bakaa**, “voiture noire” ; *numéraux* : **mootàa biyu**, “deux voitures” ;

*postposés avec PAn : déictiques** : **mootà + ř càn**, “cette voiture-là” ; *génitif* : **mootà + ř + kà**, “ta voiture” ; *propositions relatives***.

* Le système déictique comporte quatre termes : proche (**nân**), éloigné (**càn**), hors du champ de vision (**can**) et l'anaphorique textuel (**nan**). Ces deux derniers déictiques sont précédés d'un ton bas flottant, qui n'apparaît que quand le nom déterminé se termine par un ton H : il produit alors un ton tombant. (**gujiyaa**, “arachide” ; **gujiyâř nan** : “l'arachide (en question)”. Si le déictique anaphorique est omis, ne laissant que la PAn et le ton flottant, on obtient la forme définie du nom : **gujiyâř** : “l'arachide”.

** Les subordinées relatives sont introduites par le relateur **dà** suivant la forme définie de l'antécédent : **gujiyâř dà na ganii**, “l'arachide que j'ai vue” (arachide+déf que je+AcII voir). L'antécédent peut être repris par un substitut pronominal (**wa-**) suffixé de la PAn et du relateur (**dà**), formant ainsi un pronom relatif ‘lourd’ : **wandà** (masc.) **waddà** (fém.), **wadàndà** (plur.) : **gujiyâř waddà na ganii**, “l'arachide que j'ai vue”.

B. Ordre des mots et fonctions syntaxiques

La fonction syntaxique est marquée par l'ordre des mots, qui est strictement SVO. Le haoussa est une langue à contrainte subjectale : la fonction sujet (S) est toujours marquée, au minimum par l'indice de personne présent dans les IPAM. Cet indice personnel ne disparaît qu'aux 3èmes personnes de l'Habituel et des Inaccompli I et II, quand la fonction sujet est remplie par un nom ou un syntagme nominal. Le lien entre le verbe (V) et le premier objet (O) est marqué par des phénomènes de sandhi (modification du ST et de la VF du verbe ; modification du ST de l'objet pronominal, celui-ci étant choisi dans un paradigme de pronoms spécifiques). Les verbes peuvent être strictement transitifs (d°2, d°5), strictement intransitifs (d°3, d°7), ou ambivalents (d°1, d°4, d°6). Quand l'obj. direct d'un verbe transitif est connu (contextuellement ou situationnellement) il est simplement omis. Le pronom de rappel n'apparaît que s'il désigne une personne. Il n'y a pas de sandhi entre le verbe et le second objet, appelé Datif (D) dans la tradition haoussaïste. Quand un Datif est présent, l'ordre est SVDO¹⁴, et il est

12 **Wani** (masc. sg.), est mis ici également pour **wata** (fém. sg.) et **wasu/wadansu/wa'yansu** (pl.)

13 La variante **dukà** se comporte comme un adjectif, dont elle admet les deux constructions

14 L'ordre SVDO est celui qui a été reconstruit en proto-tchadique pour le Datif pronominal. Pour le Datif nominal, l'ordre est SVOD.

introduit par le morphème **ma/wa**¹⁵ : **Ma'àikàtaa sun ginàa wà Audù ãaakii**. “Les ouvriers ont construit une case pour Abdou.” (*[ouvriers ils+AcI]_S [construire]_V [pour Abdou]_D [case]_O*)

Si le contexte est suffisamment explicite, on pourra omettre tous les termes sauf l'IPAM et le verbe : **Sun ginàa**. “Ils (l')ont construit(e).” **Sun ginàa masà**. “Ils (l')ont construit(e) pour lui.” (**masà=il+dat.**). **Sun ginà ãaakii**. “Ils ont construit une case.”.

Les circonstants (C) apparaissent à la périphérie du noyau prédicatif **Jiyà yaa sayoo daawàa à kàasuwaa**. “Hier il a acheté du mil au marché.” (*[hier]_C [il+AcI]_S [acheter+dir.]_V [mil]_O [à marché]_C*)

C. Types de phrases

L'assertion, positive ou négative, est marquée sur le prédicat. La négation est généralement discontinue, de la forme **bà ... ba**, le premier terme s'amalgamant parfois à l'IPAM : **yaa taashì**, “il est parti” (*il+AcI se lever*) vs. **bàì taashì ba**, “il n'est pas parti” (*nég.+il+Ac se lever nég.*). Seul l'Inaccompli n'a pas de négation discontinue : **yanàa taashii**, “il s'en va” (*il+InacI se lever*) vs. **baa yàa taashii**, “il ne s'en va pas” (*nég. il+Inac se lever*).

La question totale est marquée uniquement par l'intonation et ne modifie pas la structure syntaxique de l'énoncé assertif. Elle peut être amorcée par une particule modale (**shîn, koo**, “est-ce que”). Les questions partielles, sont introduites par un mot interrogatif (**inaa**, “où” ; **wàa**, “qui”, etc.) et partagent les propriétés des énoncés focalisés.

L'impératif est formé par le verbe nu muni d'un schème tonal spécifique dépendant du d° auquel le verbe appartient. En tant que marque de l'injonction, l'impératif est en concurrence avec l'Aoriste.

L'exclamation fait appel à l'interrogation et à l'interro-négation rhétoriques, ainsi qu'à la focalisation de l'énoncé dans son entier par le morphème **kèe nan** (*lit.* “c'est”).

La comparaison est formée à l'aide du verbe **fi** “être supérieur à” : **Yaa fi ni girmaa**. “Il est plus grand, plus important que moi.”

Le passif est exprimé par la dérivation verbale, à l'aide du d° 7. L'agent n'est pas exprimé.

Les phrases impersonnelles peuvent être formées soit avec la 3^{ème} personne du singulier -masc. ou fém. selon les dialectes- : **yaa/ta kàmaatà...** “il/elle convient de ...” ; ou avec la 4^{ème} personne : **anàa ruwaa**, “il pleut” (*on+InacI eau*).

D. Phrases simples / phrases complexes

Le haoussa n'utilise pas de verbes en série (ou verbes sériels), mais possède plus de trente auxiliaires. Le verbe auxiliaire peut soit être conjugué à la même forme que l'auxiliaire : **Yaa rigaa yaa tàfi**. “Il est déjà parti.” (*il+AcI précéder il+AcI partir*), soit apparaît sous forme de Nom Verbal : **Hatsii yaa rigaa nùunaa**. “Le mil a déjà mûri.” (*mil il+AcI précéder mûrir*).

Si le haoussa possède des complétives objectales : **Taa san inàa waasàa dà suu**. “Elle sait que je joue avec eux.” (*elle+AcI savoir je+InacI jouer avec eux*), il préfère les phrases impersonnelles aux complétives subjectales.

On distinguera deux types de circonstanciels : (i) celles introduites par un joncteur d'origine nominale. Elles se présentent formellement comme une relative dont le joncteur est l'antécédent : **Lookàcín dà ya zoo, ban san shì ba..**. “Quand il est arrivé, je ne le connaissais pas.” (*moment+PAN que il+AcII venir je+Ac+nég. savoir lui nég.*) ; (ii) les circonstanciels introduites par un joncteur d'origine non nominale : **Mun jiraa hañ mun gàji**. “Nous avons attendu jusqu'à ce que nous soyons fatigués.” (*nous+AcI attendre jusqu'à nous+AcI fatiguer*). La condition est exprimée par une circonstancielle introduite par **in**, emprunté à l'arabe [**in**]. De nombreux joncteurs sont formés avec le conjonctif **dà**, “avec” (**sai dà**, lorsque ; **tundà**, puisque ; **koo dà**, bien que, etc.). On signalera l'hypothèse (le “si” irréel) formé avec le double joncteur **dàa ... dàa** : **Dàa naa sanii, dàa naa baa shì kudii**. “Si j'avais su, je lui aurais donné de l'argent.” (*si je+AcI savoir si je+AcI donner lui argent*). Les variations d'aspect vont introduire des circonstanciels différentes. Ainsi, le joncteur **dòomin** suivi

15 Seul **ma** est employé en haoussa de l'ouest ; en haoussa de l'est il est réservé au dat. pronominal, le dat. nominal étant introduit par **wà**. **Wà** est en réalité suffixé au verbe, bien que l'orthographe le traite comme un mot.

de l'Aoriste formera une subordonnée finale, alors que la subordonnée causale sera marquée par **dòomin** suivi de l'Accompli.

E. *Phrases verbales / phrases non-verbales*

Une des particularités du haoussa concerne l'existence de phrases non verbales, dans lesquelles l'actualisation de l'énoncé est assurée non pas un verbe mais par une des six particules prédicatives, et ne comporte aucun des IPAM qui caractérisent la phrase verbale. Ces particules sont la PAc **nee/cee**, "c'est" et sa négation **bàa ... ba** "ce n'est pas"; l'existentiel **àkwai** "il y a" et l'équivalent négatif **baabù/bâa** "il n'y a pas"; le présentatif **gàa** "voici" et la particule directionnelle **zâa** "aller dans la direction de": **Gàa Audù**. "Voici Abdou." **Audù likità nee**. "Abdou est médecin." (*Abdou médecin c'est*)

V. **Lexique**

Si un petit noyau du vocabulaire fondamental est commun au haoussa, aux langues tchadiques et au chamito-sémitique, le lexique haoussa reflète l'histoire récente de la langue : emprunts anciens aux langues voisines (kanuri et peul pour le vocabulaire politique de l'ancienne structure féodale) ; aux langues colonisatrices pour les emprunts récents : anglais (Nigeria) et français (République du Niger) pour la technologie, mais surtout, arabe pour la sphère politique, religieuse et intellectuelle.

VI. **Bibliographie**

Caron, Bernard.

1991. *Le haoussa de l'Ader*. Berlin: Dietrich Reimer.

Caron, Bernard et Amfani, Ahmed H.

1997. *Dictionnaire français-haoussa : suivi d'un index haoussa-français*. Paris, Ibadan: Karthala, IFRA-Ibadan.

Klingenheben, A.

1927/28. "Die Silbenauslautgesetze des Hausa", *Zeitschrift für Eingeborenen-Sprachen* **18**, pp. 272-97.

Newman, Paul.

1996. *Hausa and the Chadic Language Family. A Bibliography*. Köln: Rüdiger Köppe.

2000. *The Hausa Language : An Encyclopedic Reference Grammar*. New Haven/London : Yale University Press.

Parsons, F.W.

1960. "An introduction to gender in Hausa", *African Language Studies* **1**, pp. 117-36.

Wolff, E.

1993. *Referenzgrammatik des Hausa. Zur Begleitung des Fremdsprachenunterrichts und zur Einführung in das Selbststudium*. Münster, Hamburg.